

101^{ème} Congrès des Maires de France Les fruits et légumes frais au cœur des politiques locales

Pour la 9^{ème} année consécutive, Interfel, l'Interprofession des fruits et légumes frais, participe au Congrès des maires et des présidents d'intercommunalité de France qui se tiendra du 20 au 22 novembre prochain au Parc des expositions Paris-Porte de Versailles. Pour cette 101^{ème} édition, professionnels et diététiciens d'Interfel iront à la rencontre des élus locaux et leur présenteront des actions concrètes et pérennes pour encourager la consommation des fruits et légumes frais, tout particulièrement auprès des plus jeunes.

Loi Alimentation et Fruits & Légumes

Particulièrement attentifs aux problématiques des collectivités, professionnels et diététiciens d'Interfel se tiennent à la disposition des élus sur leur **point d'information, au cœur du Pavillon 5.2** afin de leur présenter toutes les actions de sensibilisation et d'information mises en place par l'interprofession. Cette année, dans le contexte particulier de la nouvelle *loi Alimentation*, encore **plus de documentation disponible** : opération « *Fruits et légumes à l'école* », signes de qualité, gaspillage alimentaire, plan de filière...

Zoom sur le programme « Fruits et légumes à l'école »

Soutenu par Interfel, ce programme européen à destination des écoles (School fruit, vegetables and milk scheme) lancé en 2017 est une mesure destinée aux collectivités territoriales et aux professionnels visant à **financer la distribution de fruits et légumes et de produits laitiers à hauteur de 100%**, au bénéfice d'enfants et de jeunes afin d'encourager l'adoption d'habitudes alimentaires saines, au moment du repas et en dehors. Interfel a réalisé une nouvelle plaquette sur le programme, distribuée à 13200 exemplaires au sein du Congrès, qui aidera les élus à se familiariser aux nouvelles règles.

Pour toute question relative à la mise en place du volet fruits et légumes du programme de l'Union européenne à destination des écoles, contactez Interfel par mail à collectivites@interfel.com ou par téléphone au 01 49 49 15 15.



Pour rappel, dans l'incompréhension générale, Interfel s'est vu refuser en mars 2018 l'agrément qu'elle sollicitait depuis 2015 auprès du ministère de l'Education nationale afin de permettre officiellement à son réseau de diététiciens de poursuivre ses actions pédagogiques dans les classes des écoles publiques.

Une décision incohérente pour l'interprofession, la plupart de ses actions d'information étant mises en place à **la demande des pouvoirs publics eux-mêmes**. Interfel se tient à la disposition des élus pour faire le point sur la question.

Enjeu majeur en matière de santé publique, d'éducation au goût et à l'alimentation, la consommation des fruits et légumes frais constitue une priorité d'intérêt général.

Distribution et dégustation de trois produits de saison, grâce à nos partenaires !

Des distributions et dégustations seront également proposées, comme à l'école : la **pomme**, la **poire** et la **clémentine** sont les trois produits de saison mis à l'honneur lors de ce Congrès, avec l'aimable contribution de nos partenaires !

La clémentine

La Clémentine de Corse est l'unique **clémentine IGP produite en France**. L'Indication Géographique Protégée (IGP), label européen obtenu en 2007, garantit au consommateur l'authenticité du lien entre le produit, son territoire et un savoir-faire traditionnel. 90 % de la production (**de 23 000 à 27 000 tonnes**) est commercialisée sous IGP « **Clémentine de Corse** ». Cette "labellisation" impose à l'ensemble des producteurs un **cahier des charges très strict**. À chaque étape de la vie du produit, de la mise en place culturale à la mise en vente au consommateur, des contrôles sont réalisés (l'autocontrôle par les opérateurs, le contrôle interne par l'Organisme de Défense et de Gestion, le contrôle externe par l'Organisme Certificateur). **Sur les étals en novembre et décembre uniquement**, elle est reconnaissable grâce au logo IGP affiché sur les emballages, mais aussi à sa petite taille, sa belle coloration orangée légèrement verte sur le dessous, sa peau fine, lisse et brillante, et ses longues feuilles vertes effilées.

Pour en savoir plus : www.clementinedecorse.fr

CLÉMENTINE
DE CORSE



Pommes et Poires

L'Association Nationale Pommes Poires (ANPP) est l'association française des producteurs de pommes et poires. Elle regroupe 300 adhérents représentant 1 300 producteurs au travers d'organisations de producteurs, de producteurs indépendants, d'expéditeurs, mais aussi de bureaux centralisateurs et de centres d'expérimentation. L'ANPP valorise le savoir-faire de ses adhérents engagés dans la Charte Qualité Vergers écoresponsables, reconnue « Certification Environnementale des exploitations agricoles » niveau 2 par le Ministère de l'Agriculture en 2013. Elle représente 1 000.000 tonnes de pommes et 50.000 tonnes de poires.

Pour en savoir plus : www.lapomme.org



Contact presse

Victoire GENEST – 01 49 49 15 20 – 06 15 52 15 08 v.genest@interfel.com

A propos d'Interfel :

Créée en 1976, Interfel rassemble l'ensemble des métiers de la filière fruits et légumes frais. Toutes les fonctions sont représentées : production, coopération, expédition, importation, exportation, commerce de gros, distribution (grandes surfaces, commerces spécialisés et restauration collective). Organisme de droit et d'initiative privés, Interfel est reconnue association interprofessionnelle nationale agricole par le droit rural français, ainsi que par l'Union européenne depuis le 21 novembre 1996 dans le cadre de l'Organisation commune de marché (OCM) unique.

www.interfel.com / www.lesfruitsetlegumesfrais.com